UNEP

CBD

Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/10/1
9 juin 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Dixième réunion
Nagoya, Japon, 18–29 octobre 2010

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1.1. Ouverture de l'ordre du jour.

1.2. Election du Bureau.

1.3. Adoption de l'ordre du jour.

1.4. Organisation des travaux.

1.5. Vérification des pouvoirs des représentants à la dixième réunion de la Conférence des Parties.

1.6. Questions en suspens.

1.7. Date et lieu de la onzième réunion de la Conférence des Parties.

II. EXAMEN DES RAPPORTS

2.1. Rapports des réunions intersessions et des réunions régionales préparatoires.

2.2. Rapport du Fonds pour l'environnement mondial.

2.3. Rapport du Secrétaire exécutif sur l'administration de la Convention et le budget du Fonds d'affectation spéciale de la Convention.

III. ACCÈS ET PARTAGE DES AVANTAGES

3. Régime international d'accès et de partage des avantages.

IV. QUESTIONS STRATÉGIQUES POUR L'ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS ET LE SOUTIEN DE LA MISE EN ŒUVRE

4.1. Progrès dans la réalisation de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique, examen des rapports nationaux et Perspectives mondiales de la diversité biologique.

4.2. Plan stratégique révisé, objectifs et indicateurs de diversité biologique.

4.3. Fonctionnement de la Convention, y compris le programme de travail pluriannuel pour la période 2011-2022 et la périodicité des réunions de la Conférence des Parties.

/…

Le présent document a fait l'objet d'un tirage limité dans le souci de minimiser l'impact écologique des activités du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU pour une organisation sans effet sur le climat. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

4.4. Stratégie de mobilisation des ressources.

4.5. Coopération scientifique et technique et mécanisme du centre d'échange.

4.6. Transfert et coopération technologiques.

4.7. Stratégie mondiale pour la conservation des plantes.

4.8. Communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) et Année internationale de la diversité biologique

4.9. Coopération avec les autres conventions et les organisations et initiatives internationales, engagement des parties prenantes, y compris les entreprises et la diversité biologique, les villes et la diversité biologique et la coopération Sud-Sud.

4.10. Mécanisme de financement : quatrième examen de l'efficacité et orientations.

V. QUESTIONS NÉCESSITANT UN EXAMEN APPROFONDI

5.1. Diversité biologique des eaux intérieures.

5.2. Diversité biologique marine et côtière.

5.3. Diversité biologique des montagnes.

5.4. Aires protégées.

5.5. Utilisation durable de la diversité biologique.

5.6. Diversité biologique et changements climatiques.

VI. AUTES QUESTIONS DE FOND DÉCOULANT DES DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

6.1. Diversité biologique agricole.

6.2. Diversité biologique des terres arides et subhumides.

6.3. Diversité biologique des forêts.

6.4. Biocarburants et diversité biologique.

6.5. Espèces exotiques envahissantes.

6.6. Initiative taxonomique mondiale.

6.7 Article 8 j) et dispositions connexes.

6.8. Mesures d'incitation.

6.9. Questions nouvelles et émergentes.

VII QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

7. Administration de la Convention et budget du Fonds d'affectation spéciale de la Convention pour l'exercice biennal 2011-2012.

VIII. QUESTIONS FINALES

8.1. Autres questions.

8.2 Adoption du rapport.

8.3. Clôture de la réunion.